

Séance du 9 septembre 2020

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le jeudi 9 septembre 2020 à 20h sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, Frédéric Barraut, Stéphane Brun, Sabrina Guillemenet, Jacky Jouveanceaux, Corentin Kielpinski, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Annie Marchand, Christian Mérite, Cinthia Pinna, Lysiane Plouvier, Emmanuel Racouchot, Pauline Turlot

Excusée : Donguy Anne-Laure,

Secrétaire de séance : Sabrina Guillemenet

1 - APPROBATION COMPTES RENDUS REUNIONS PRECEDENTES

Les comptes rendus des séances des 9 et 10 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité des présents.

2 – DELIBERATIONS

2.1 Délégations du Conseil au Maire

Suite aux délégations attribuées au Maire par le Conseil en date du 26 mai 2020, il y a lieu, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, d'étendre le champ de ses délégations.

21 délégations sont retenues sur les 29 proposées par la Préfecture suivant les articles L 2122-22 et 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est précisé que le Maire devra rendre compte au Conseil Municipal sur les décisions prises et qu'un adjoint pourra prendre également décision en cas d'empêchement du Maire.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération, qui annule et remplace celle du 26 mai 2020.

2.2 Promenade de la Corvée – Dénomination de rue et numérotation des lots

En raison de la réalisation par la SARL LA PROMENADE, d'un lotissement dénommé « PROMENADE DE LA CORVEE », le Conseil avait statué le 1^{er} juillet 2015 sur la numérotation des futures voies et les adresses des lots.

Or, il s'avère nécessaire, pour une meilleure lisibilité, que cette organisation soit modifiée, à savoir :

- Rue de la Corvée pour la totalité de la voirie
- Et numérotation des lots du n° 5 au n° 33

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération, qui annule et remplace celle du 1^{er} juillet 2015.

2.3 Fonds Solidarité Logement (FSL) – Participation communale au plan départemental

La vocation du FSL s'inscrit dans le cadre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des publics défavorisés, avec l'objectif d'aider les personnes et les ménages à accéder à un logement décent et indépendant, ou à s'y maintenir.

Outre le Département, d'autres partenaires participent au financement du fonds par convention ainsi que les bailleurs sociaux, les communes et intercommunalités qui le souhaitent.

Le Département sollicite donc la commune à hauteur de 0,35 € par habitant.

Le Conseil approuve cette participation financière et adopte la délibération à l'unanimité.

2.4 Remboursement locations salle polyvalente suite à la Covid-19

Suite à la crise sanitaire, certaines manifestations ont été annulées.

Les locataires ont donc fait parvenir une demande de remboursement soit :

- ➔ Pour la location du 30 au 31/05/2020 : en raison de la fermeture de la salle ; le Conseil Municipal vote le remboursement intégral à l'unanimité.
- ➔ Pour la location du 12 au 13/09/2020 : avec la capacité réduite de la salle incompatible avec le nombre d'invités ; le Conseil Municipal vote le remboursement intégral à la majorité.

2.5 CNAS – Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales

Tous les six ans, après chaque élection municipale, la commune adhérente au dispositif renouvelle ses délégués.

Le délégué des élus est désigné par l'organe délibérant parmi ses membres.

M le Maire propose de nommer Madame Lydie Lory.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

2.6 Reprise activité yoga

Mme Audrey BERTHOD-GULLUSCIO – Sophrologue, souhaiterait la reprise de ses cours le lundi soir, de 19 à 20 h 30, à la salle polyvalente, à partir du 14 septembre 2020 jusqu'au 31 juillet 2020, dans le respect des règles sanitaires et l'application des gestes barrières.

Une convention définissant les conditions générales de location sera établie.

Le Conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

3 COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

➤ Conseil Communautaire

M le Maire présente le compte rendu de la réunion du 16 juin 2020 au Colisée :

- 34 rapports ont été présentés et adoptés à l'unanimité.
- Sur les 9 rapports concernant les finances, 5 ont été adoptés à l'unanimité et 4 avec abstentions
- Les 12 rapports sans présentation ont été adoptés à l'unanimité ou concernaient des prises d'actes

➤ Embauche de personnel en contrat aidé

Suite à un mouvement de personnel M Pascal Montangerand a intégré l'équipe des agents municipaux.

Cette embauche à temps plein, soit 35 heures hebdomadaires, fait suite à une modification du tableau des effectifs.

Cet agent sera affecté comme suit:

- mi-temps à la salle polyvalente (locations, entretien des locaux) et le cabinet médical (entretien des locaux)
- mi-temps à l'entretien des espaces verts, des bâtiments, de la voirie

Cet agent sera encadré par M Jacky Jouveanceaux et Mme Marchand sera sa tutrice.

➤ Commission étang

M Brun fait le compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2020 avec les associations invitées (Syndicat des chasseurs, Patrimoine & Mémoires de Lans et Autour de l'Étang).

Au cours de celle-ci le rapport sur l'étude réalisée par le cabinet Artelia relative au curage de l'étang, a été évoqué.

L'idée sur l'aménagement est de :

- créer des berges d'acheminement
- créer un merlon aménagé aux deux tiers de l'étang pour garder une partie « sauvage », d'aménager des busages d'assainissement de la périphérie de l'étang
- et de renforcer la digue.

Le but est également de lier cet espace à la vie du village, de le rendre attractif.

Une réunion sur les lieux est programmée le 10 septembre 2020 à 17 heures.

➤ Pont déchiré – Route d'OSLON

M le Maire fait le compte rendu de la réunion du 26 août 2020 à OSLON concernant le rapport du cabinet chargé de l'étude pour la réfection de l'ouvrage.

La structure présente quelques fragilités, avec nécessité de renforcement.

Dans un premier temps il est proposé la pose de témoins sur le pont (700 €) avec relevés mensuels (3 000 €) réalisés sur une période d'un an.

Les deux conseils municipaux devront valider cette proposition. Une délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

➤ Commission urbanisme

M le Maire fait le compte rendu de la réunion du 7 septembre 2020.

Suite à une présentation sur plan des ajustements souhaités à l'occasion de la révision du PLUi, le Conseil émet un avis favorable sur la proposition de la commission.

Une demande sera transmise aux services de l'urbanisme du Grand Chalon.

➤ CCAS – Réunion du 27 août 2020

Mmes Lory et Marchand dressent le compte rendu de cette réunion avec notamment la décision d'annuler, pour raison sanitaires, le repas des aînés prévu le 10 octobre 2020, et la proposition de remettre des colis à l'ensemble des personnes concernées, les deux derniers week-ends de novembre. Cela concerne environ 120 personnes et 80 maisons.

➤ Les Ptiots lanniaux

Mme Plouvier fait le point de l'assemblée générale de l'association du jeudi 3 septembre 2020.

25 personnes étaient présentes dont 5 non-adhérentes.

Au cours de l'élection aucune personne ne s'est présentée pour le poste de président.

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le 25 septembre 2020 avec à l'ordre du jour l'élection pour le poste de la présidence. En cas de vacance, une dissolution de l'association est envisagée, ce qui pourrait entraîner l'arrêt des services dès le 28 septembre 2020.

Le bilan financier présenté affiche un résultat légèrement positif.

4 - QUESTIONS DIVERSES

Travaux suite à étude globale de ruissellement

La date limite de présentation des dossiers pour une aide par le Grand Chalon, le Département et la Région, est fixée au 6 novembre 2020.

Au vu du délai, une demande sera effectuée en 2021.

Commission de contrôle des listes électorales

Mme Guillemenet sera titulaire et Mme Plouvier suppléante au titre de déléguées du Conseil Municipal.

Acquisition de tablettes pour les conseillers municipaux

Sur proposition du Grand Chalon, un groupement d'achat pour des tablettes pourrait être envisagé.

L'étude de la proposition laisse apparaître un coût de base acceptable avec une mise en route et un fonctionnement assez coûteux.

Il est proposé d'acheter les tablettes 10 pouces à 265€ HT l'unité, sans prestation complémentaire.

Ce point sera réexaminé lors de la prochaine réunion.

Orange - Fibre

L'opérateur Orange devait installer la fibre mais l'intervention n'a pas pu aboutir en raison du mauvais état du réseau souterrain.

Les services techniques ont fait le nécessaire pour restaurer ce réseau pour desservir la mairie, le bâtiment périscolaire et l'école Terence Ridout.

L'opérateur doit ré-intervenir dans la matinée du 10 septembre 2020.

Travaux de renouvellement de canalisation par le Grand Chalon – Eau potable route d'OSLON

Les travaux sont en cours avec un déroulement normal du chantier.

La prochaine réunion de chantier est fixée le 15 septembre 2020.

Désinfection des salles communales suite à Covid-19

Un test concluant de nébulisation avec une solution désinfectante a été réalisé le 8 septembre 2020 à la salle polyvalente.

L'acquisition d'un nébuliseur utilisable dans toutes les salles de la commune, a été validée par le Conseil.

Siel bleu

La gym des aînés a repris le jeudi 3 septembre 2020 à la salle polyvalente, en un seul groupe de 9h30 à 10h30.

Actuellement, les séances se déroulent en extérieur.

Octobre rose

Au vu de la situation sanitaire, aucune décision n'a été prise à ce jour. Une réflexion est en cours.

Courrier de remerciement de M le Député de la circonscription suite à sa visite du 17 juillet dernier

M le Maire donne lecture de ce courrier.

Commission communale des impôts directs

M le Maire énonce la liste des 12 membres de cette commission désignés par le directeur départemental des finances publiques.

Projet éolien

La société Valeco va faire parvenir un dossier de présentation en version dématérialisée, qui sera transmis aux membres du Conseil pour discussion lors d'une prochaine séance.

L'association envisage de proposer un spectacle en extérieur pour les enfants de l'école à l'occasion de la fête d'Halloween avec débit de boissons, sur la place communale ou dans la cour de l'école.

Dans l'attente d'une décision, renseignement sera pris auprès de la sous-préfecture en ce qui concerne l'usage de l'espace public.

Stockage du matériel des associations

Le thème sera abordé lors de la réunion du 1^{er} octobre avec les associations.

Déjections canines

Un conseiller fait part d'une demande verbale pour la création d'un espace réservé aux animaux avec distributeurs de sacs.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 octobre 2020 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h45.